



Lettre de distribution du samedi 13 février 2016 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro

103

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

L'édito du
mois

Se faire entendre (et respecter)...

Tout d'abord, et au nom du nouveau conseil d'administration, merci à tous d'être venus aussi nombreux à l'assemblée générale de votre association ou d'avoir envoyé votre pouvoir.

Depuis un an, plusieurs associations locales portent une étude juridique pour évaluer si les aménagements en cours, qui détruisent les terres agricoles du plateau, respectent bien les dispositions réglementaires qui sont censées protéger les espaces naturels.

Lors de cette étude nous avons trouvé quelques faiblesses que nous avons décidé d'exploiter par un recours juridique (voir article rubrique vie du territoire).

Ce recours a été déposé par les AVB (Amis de la Vallée de la Bièvre) et par l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes). La campagne pour financer cette bataille juridique a été lancée par l'Amap il y a 10 jours et le compteur totalise, au moment où j'écris, déjà plus de 7000 euros.

Cet éditto de février me permet donc de remercier, déjà, toutes ces personnes qui soutiennent cette action juridique, notamment en relayant ici quelques-uns de leurs messages qui montrent l'indignation et la détermination qui nous fédèrent dans cet engagement :

- Merci de lutter contre les incohérences d'une politique qui dit privilégier la consommation de produits locaux mais qui détruit toutes les bonnes terres agricole proches de Paris (Alain S.)

- " Face à un système qui confisque le droit des peuples à se nourrir par eux-mêmes, l'agroécologie est une alternative éthique et réaliste, un acte de légitime résistance, qui permet l'autonomie des populations et la préservation de leurs patrimoines nourriciers. " Dixit Rabhi... à méditer.... L'Agriculture Paysanne doit vivre... (Claude S.)

- C'est folie de bétonner les terres agricoles franciliennes : cela aggrave les inondations, et cela prive la région de ressources alimentaires locales. A quelques décennies du big crush qui nous menace, où technocrates et marchands de vents regardent-ils pendant que la maison brûle? (Vincent B.)

- A cause du bétonnage à tout va, l'Île-de-France ne produit que 10% de la nourriture qu'elle consomme, c'est une honte. Arrêtons ces requins qui nous dévastent notre planète. (Michel A.)

- De tout coeur (et forces!) avec vous, pour la défense des terres agricoles dont nos enfants auront besoin, et la vigilance citoyenne contre les abus dans ce projet qui hypothèque sur l'avenir et va à contre-courant du bon sens écologique. (Anonyme)

- Dans un contexte de crise, de chômage et de dette publique, pourquoi bétonner une surface agricole qui pourrait nourrir la population francilienne, développer des emplois de proximité, assainir l'air de l'agglomération? Il manque une ceinture maraîchère à Paris et non des surfaces de bureaux supplémentaires... (Anne L.)

- Pour préserver les terres agricoles, contre l'absurdité des décisions prises contre l'avis des gens, pour exercer le peu de pouvoir qu'on a face au pouvoir... (Catherine B)

- Je soutiens toute action qui va dans le sens de la protection des terres agricoles et de la bio diversité, qui luttent contre un projet inutile, dispendieux, et dépassé. Il est temps de passer à une autre façon de regarder l'avenir: les solutions sont là. (Marie Françoise D.)

- Le plateau de Saclay, le triangle de Gonesse, Notre Dames des Landes, le barrage de Sivens sont les manifestations de décisions politiques prises à l'encontre de l'intérêt général et contre l'avis des populations locales. Indignons-nous et résistons. (Gérard C.)

Cyril G.

Pain et brioches

Vous avez déjà souscrit un contrat PAIN et vous souhaitez augmenter votre commande mensuelle ? Vous n'avez pas encore souscrit de contrat PAIN mais vous hésitez à le faire ? **Plus d'hésitation à avoir !**

Le Fournil a décidé d'accroître sa capacité de production: la nouvelle organisation et l'arrivée d'un nouveau boulanger vont permettre de porter sa "capacité Cérès" à 150 pains (au lieu de 70 aujourd'hui).

Pour cette souscription complémentaire, vous trouverez en ligne sur le site internet <http://www.lesjardinsdecerees.net/spip.php?rubrique23>, un modèle de contrat pain "complémentaire", qui vous permettra de finaliser votre commande.

Quelques recommandations :

- merci d'utiliser **EXCLUSIVEMENT** ce contrat
- la souscription complémentaire repose sur le même principe que la souscription initiale = un engagement d'achat régulier mensuel (sauf août) jusqu'à décembre 2016. Le prix reste fixé à 5.10€ le pain de 1kg
- la souscription sera possible mois par mois, au prorata du nombre des distributions restantes sur 2016 (sauf août) jusqu'à celle de décembre incluse ; mais attention :

- le dernier mois de souscription est septembre pour la période septembre à décembre (4 mois donc)
- pour être enregistrée, et validée pour la distribution du mois, elle devra me parvenir, avec son règlement intégral (en une ou plusieurs fois) au plus tard le sa-

medi qui précède la distribution du mois. Ce qui donne :

- au plus tard samedi 6 février pour prise en compte à la distribution du 13 février
- au plus tard samedi 5 mars pour prise en compte à la distribution du 12 mars
- au plus tard samedi 2 avril pour prise en compte à la distribution du 9 avril
- au plus tard samedi 7 mai pour prise en compte à la distribution du 14 mai
- au plus tard samedi 4 juin pour prise en compte à la distribution du 11 juin
- au plus tard samedi 25 juin pour prise en compte à la distribution du 2 juillet
- au plus tard samedi xx septembre pour prise en compte à la distribution du XX septembre

Ceci afin de permettre au Fournil de "calibrer" sa production pour le vendredi.

Il faut savoir que cette organisation est uniquement orientée vers une production supplémentaire pour les Jardins de Cérès. Elle se fera le vendredi après-midi, veille de distribution.

A nous donc amapiens, par nos commandes, de faire fonctionner au mieux l'activité du Fournil, dont la contribution à l'équilibre économique de la Ferme Vandame devient de plus en plus significative.

Nous devons donc pouvoir compter sur notre "solidarité gourmande" !

Didier L.

Volailles et oeufs de Charles Monville

Une ferme exemplaire

Faisons nous le relais de l'article paru dans le numéro de Novembre 2015 du Castor de la Bièvre. Au cours de cet article, nous retrouvons ce qui correspond à nos valeurs d'amapiens.

Quels sont les critères qui font, pour nous, une ferme exemplaire ?

- Fournir des produits de saveur: Les poulets de Charles sont élevés durant 100 jours alors que le critère bio est de 81 jours. Ils disposent d'une surface double de ce qui est requis par le cahier des charges AB, ce qui leur permet de se muscler et donc de produire une chair plus savoureuse.

- Favoriser les circuits courts: le choix de la vente à la ferme et via les AMAP de 78% de la production, en évitant le passage par un intermédiaire, permet

à Charles de nous vendre à un prix compétitif ses poulets de qualité. De plus, nous gardons avec lui ce lien privilégié qui nous permet de mieux comprendre les enjeux de sa profession.

- Une installation économe en énergie: l'approvisionnement et la vente via des circuits courts, le recyclage des déchets comme engrais pour l'agriculture du plateau, les panneaux photovoltaïques couvrant quasiment la consommation de la ferme et de la maison, l'exploitation d'une réserve de 10m³ d'eau de pluie. Difficile de voir ce qui pourrait être fait de plus !

Ceci n'est qu'un condensé. A la lecture de cet article, nous sommes confortés dans notre conviction qu'il est possible de conjuguer le respect de la nature et la rentabilité. Un bel exemple à citer !

Frédéric G.

Vous recherchez un covoiturage et ne disposez pas d'accès Internet, ou ne trouvez pas d'offre vous convenant sur le site de covoiturage? Vous êtes dans l'impossibilité de retirer votre commande lors d'une distribution ?

Contact : groupe-liens@lesjardinsdecerees.net et au numéro : 06 07 58 85 64 (laissez un message)

Ferme Vandame

Le groupe « Pomme de terre » informe que la distribution du 13 février est la dernière !
Josyane R.

Pâtes de la ferme Cirou (Nouveau)

Thomas Cirou, fils de nos amis Françoise et Bernard, offre aux Amapiens amateurs de pâtes un nouveau contrat de pâtes biologiques fabriquées avec la farine semi-complète de la Ferme Cirou. Vous avez eu l'occasion de les goûter grâce à une vente d'essai lors de la distribution de janvier. Il s'agit d'un produit très réussi, vu l'abondance de contrats déjà souscrits -48

à ce jour- et vous pouvez dès à présent souscrire pour les mois de mars à juillet. C'est un plaisir de soutenir ce jeune agriculteur plein d'enthousiasme qui utilise à bon escient des ressources techniques innovantes. A vos recettes !

O. et F. Nuzzo

Le Cresson de Jean Michel Lesage

Il y a encore 3 mois de distribution de cresson (février, mars, avril) pour l'année 2015-2016.

Le prochain contrat ne débutera qu'en septembre prochain avec l'intitulé "cresson 2016-2017". Merci de ne plus souscrire de contrat pour cette année.

Signalons déjà la **fête du cresson le dimanche 10 avril** à D'Huisson-Longueville sur le lieu même de la cressonnière. Comme tous les ans, elle tient lieu de porte ouverte.

Jean-Michel sera très heureux de vous y accueillir, bien qu'il déplore le peu d'amapiens de Cérés à s'y rendre.

Son métier est difficile et peu reconnu. En dehors des 2 AMAP (Massy et la nôtre), la vente de son cresson bio reste essentiellement dirigée vers Rungis.

Je vous donnerai plus de précisions dans la lettre de mars... Mais retenez déjà bien cette date !! Et pensez au covoiturage.

Le groupe cresson

Vie du territoire

10 euros pour la Bataille Juridique du Plateau de Saclay ... Aidez-nous à préserver ses terres agricoles en danger !

L'AMAP des jardins de Cérés, avec plusieurs associations du plateau de Saclay, appelle à un financement participatif, pour faire face au coût du recours juridique engagé, comme par exemple, les honoraires de l'avocat. Nous avons besoin de votre soutien financier pour mener la bataille juridique et montrer que la démesure de l'OIN du plateau de Saclay ne rencontre pas l'assentiment des citoyens.

Vous pouvez participer sur la plateforme ci-dessous ou remettre votre participation à la distribution de samedi à l'AMAP.

<https://www.helloasso.com/associations/les-jardins-de-ceres-association-de-maintien-de-l-agriculture-pay-sanne/collectes/10-euros-pour-la-bataille-juridique-du-plateau-de-saclay>

Plus d'infos sur l'urbanisation en cours :

<http://www.colos.info/>

<http://moulon2020.jimdo.com/>



Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 15 février puis les 17/03, 11/04, 19/05, 13/06 Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

Divers : Prenez-en de la graine

Lentilles roses, lentilles brunes, quinoa... ce n'est pas la fin des haricots.

2016 année des légumineuses pour le FAO (organisation pour l'alimentation mondiale de l'ONU).

<http://www.fao.org/pulses-2016/fr/>

Les légumineuses sont un excellent aliment riche en protéines. Il existe 7000 espèces dans le monde dont 341 cultivées en France).

Et vous en mangez combien d'espèces différentes par an?

Comme elles sont riches en fibres et en protéines (végétales), elles rassasient bien les gros mangeurs.

De plus, les légumineuses sont un excellent engrais naturel à cultiver car au cours de leur croissance, elles fixent l'azote de l'air et le distribuent dans le sol. Cela évite d'y verser de l'azote venu des mines d'Amérique latine par bateau et diesel.

Elle sont économiques en eau pour pousser : pas d'irrigation. 1 kilo de protéine animale (viande) exige treize fois plus d'eau qu'1 kilo de lentilles et cinq à dix fois

plus de surface agricole, d'hectare à cultiver.

Pourtant les français n'en consomment que 1,42 kilos par an contre 7,3 kilos en 1920. Les arrières-grands-parents, ils en avaient de la graine !

Bref, le retour des lentilles dans les plats comme lentille-saucisse, soupe de pois, Houmous, dal Indien, falafel libanais...

Venez les retrouver à l'épicerie Epicastelfortain : le paradis pour un plat de lentilles!

Pascale M.



Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Produits laitiers de vache – Champignons (à partir de 15h) – Viande & jus de pomme – Fromages de chèvre – Pommes de terre (dernière distrib.) & Farine – Poulets & oeufs – Pain & Brioches – Légumes d'hiver – Fondants – Pâtes & Farine de Sarrasin

Contrats à souscrire : Huile d'olive – Huiles de tournesol et colza – Produits laitiers de vache – Viande & jus de pomme – Sel – Miel & fondants – Champignons – Cresson – Tisanes et Aromates – Pain – Pommes de terre & Farine - Fromages de chèvre – Pâtes & Farine de Sarrasin (nouveau)

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 12 mars 2016,
puis les samedi 09/04, 14/05, 11/06, 02/07 (partielle).

Les rendez-vous des Jardins de CERES

Producteurs :

- **Le 10 avril** : Portes ouvertes de la cressonnière de J-M Lesage

AD'Huison-Longueville, à l'occasion de fête du cresson.

Voir la rubrique "Cresson" de cette lettre

Presse - le jour de la distribution, retrouvez et achetez à l'accueil :



Le numéro du mois (et celui du mois précédent s'il a été diffusé après la distribution) du mensuel « L'âge de faire » traitant de sujets d'Écologie, de Citoyenneté et de Solidarité est disponible à l'accueil.